



Lycée Jean Paul SARTRE

PRESENTATION DE L'EPS

Conformément aux instructions officielles qui règlementent notre matière, l'année scolaire se découpe selon 3 cycles d'une dizaine de séances chacun.

Chaque année, 3 APS (activités physiques et sportives) sont abordées. Elles sont choisies parmi les 5 champs d'apprentissage suivants :

- Activités de performance (athlétisme ou natation sportive)
- Activités de déplacement dans des environnements nouveaux et variés (course d'orientation)
- Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique (danse, acrosport)
- Activités d'affrontement individuel ou collectif (Badminton, sports collectifs)
- Activités physiques en lien avec l'entretien de soi (muscultation)

Pour toutes les classes de secondes : 2h d'EPS par semaine.

Pour les classes de premières et de terminales : 2 h d'EPS par semaine,

- **3 ou 4 classes sont en barrettes** sur un même horaire et les élèves ont la possibilité de « choisir » un menu regroupant 3 activités qui leur sont proposés en début d'année.

Fonctionnement commun à tous les groupes : 8 lieux de pratique différents répartis sur Bron et sur St Priest (Parc de Parilly). Les élèves se rendent sur les installations **par leurs propres moyens, sauf pour le parc de Parilly où des cars sont mis à disposition par le Lycée.**

Atelier Artistique Danse :

L'Atelier Artistique DANSE CONTEMPORAINE ET URBAINE du LYCEE JP SARTRE se déroulera pour une dix-neuvième année le lundi ou mardi de 17h30 à 18h45 et débutera fin septembre.

Cet Atelier composé d'une vingtaine de Lycéens est un lieu de rencontres, d'échanges entre jeunes motivés voire passionnés par la Danse avec pour

perspective la création d'une Chorégraphie collective à partir de procédés de composition élaborés autour d'un thème choisi.

L'objectif est que chacun puisse transmettre au groupe une part de sa richesse, de son style chorégraphique et de ses apports techniques pour contribuer à la construction d'une ébauche dansée, guidée par les enseignants dans leur démarche qui au fil des séances et répétitions deviendra une œuvre chorégraphique finalisée.

Elle aura pour vocation d'être présentée lors du Championnat UNSS « Danse Chorégraphiée » mais aussi lors des rencontres DANSE du « Pôle d'Education Artistique et Culturel » de BRON en fin d'année scolaire et lors du Spectacle de DANSE DU Lycée lors d'une soirée en mai à l'Espace Albert Camus de BRON. Une belle scène reconnue et dédiée au Lycée afin de vous présenter son Spectacle de qualité.

Les Jeunes sont aussi invités à assister à des Spectacles proposés par l'EAC (Pôle en Scènes) à des prix réduits et payables avec la CARTE REGION leur permettant ainsi d'élargir leur culture artistique.

Pour les Lycéens intéressés des Classes de Seconde, Première et Terminale et même BTS.

INSCRIPTION A L'ANNEE (Licence UNSS dont Assurance) : 20 Euros

Cette Licence donne la possibilité à chaque Lycéen de participer aux autres activités proposées au Lycée JPS dans le cadre de l'Association Sportive.

Pas de nécessité de fournir un Certificat Médical.

Possibilité d'effectuer un cours d'essai sans engagement.



Section sportive Natation, Basket :

Elle est ouverte **en priorité aux élèves du secteur** qui pratiquent ces sports et à quelques autres **jeunes sportifs de bon niveau**.



Quelques anciens élèves du Lycée poursuivent leur carrière sportive de très haut niveau et font partie du dispositif Génération 2024 en vue de la préparation des équipes de France pour les Jeux Olympiques de Paris.

Cette classe **bénéficie d'aménagements horaires** et permet aux élèves d'être libérés de cours à 15h10 afin de pouvoir s'entraîner avec leurs clubs ou :

- Pour le basket : participer à 2 entraînements proposés par le Lycée de 15h30 à 17h.



- Pour la natation : participer à 2 entraînements proposés par le club de natation de Bron –Décines de 15h30 à 17h.



Ces aménagements se prolongent en Première et en Terminale avec au moins 3 jours par semaine libérés à 15h10 (certains choix de spécialités seront incompatibles avec la poursuite en classe sportive)

Un dossier est à déposer au Lycée pour la fin du mois d'avril avec une fiche d'inscription (téléchargeable sur le site du Lycée) et les bulletins des 2 premiers trimestres de 3^e

- **Une première sélection** est alors effectuée et les élèves sont alors convoqués pour **des tests sportifs qui se déroulent vers la mi-mai**. La **liste définitive est publiée par le Lycée pour les premières semaines du mois de juin**.
- **Les jeunes sportifs du secteur (lien avec les collèges de secteur) qui pratiquent un sport à un bon niveau** peuvent également postuler pour cette classe en déposant leur dossier comme ceux qui pratiquent la natation ou le basket. En fonction des places disponibles, ils pourront être également intégrés à cette classe sportive.
- **Il est également possible aux élèves hors secteur de candidater pour cette section**. L'**affectation définitive** sera alors prononcée par le **Rectorat** en fonction des places disponibles au lycée Jean Paul Sartre (réponse définitive fin juin).



Association sportive :

- **Il est possible de pratiquer certains sports** (Musculation, Danse, Badminton, Volley, Futsal, Basket ...) dans le cadre de l'association sportive.
- **Des créneaux de pratique peuvent être prévus** en fin de journée, pendant la pose méridienne et le mercredi après midi en fonction des possibilités et des vœux des élèves. Des journées « plein air » (Biathlon, Raids, Accrobranche...) sont aussi programmées pendant l'année scolaire.
- **Le Lycée a déjà participé à des championnats de France UNSS** et obtenu des podiums (natation, basket, danse, athlétisme, badminton ...) au plus haut niveau de la pratique sportive scolaire.